



RAPPELS — FORMATION SYNDICALE

SUPPLÉANTS DU SECTEUR FGJ — L'ALLIANCE, C'EST QUOI ?

FGJ Cette formation se tiendra le **vendredi 25 novembre 2016**, journée pédagogique institutionnelle, de 9 h à 15 h 15 au secrétariat de l'Alliance. Un dîner sera servi. Les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le vendredi 18 novembre 2016** en utilisant le [formulaire](#) en ligne dans le site de l'Alliance.

SST — HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

TOUS LES SECTEURS + CAF + PH Cette formation se tiendra le **mardi 29 novembre 2016 de 9 h à 15 h 15**. Le dîner sera servi sur place. Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le mardi 22 novembre 2016** en utilisant le [formulaire](#) en ligne dans le site de l'Alliance.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONTACTER FANNY PANTE AU 514 383-4880, POSTE 238.

L'AIR DU TEMPS



ACCEPTER DE FAIRE UN TRAVAIL EN PROFONDEUR

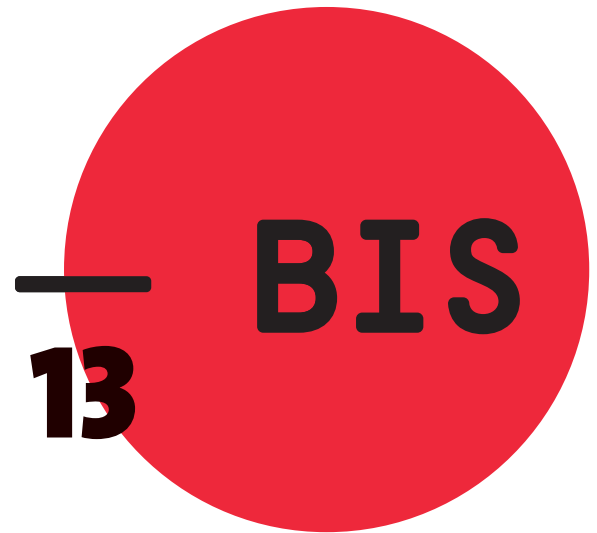
Le 4 novembre dernier, lors des premières audiences à Montréal en lien avec la consultation sur la réussite éducative, le ministre de l'Éducation a amorcé la rencontre en affirmant qu'il y a 50 ans, on avait voulu rendre l'école accessible à tous et qu'aujourd'hui son souhait était de rendre la réussite accessible à tous. On ne peut pas être contre cet objectif, mais encore doit-on s'entendre sur les moyens à mettre en place pour y arriver.

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Au cours de la rencontre, le ministre Proulx a déclaré vouloir diminuer le nombre d'évaluations au primaire et au secondaire, estimant « que les enfants passent trop de temps à se préparer aux examens et pas assez à apprendre ». Nous pouvons bien sûr être d'accord avec une telle affirmation, mais il importe de rappeler que ce ne sont pas tant les évaluations le problème, mais le contenu évalué. Notre demande vise plutôt la mise en place d'une politique nationale d'évaluation assurant la maîtrise d'un socle commun de connaissances pour chaque élève du Québec. Cela ne peut se faire sans accorder une priorité aux connaissances à évaluer, connaissances inscrites dans des programmes de formation définis et prévus pour chaque année scolaire. Les professeurs seraient ainsi appelés à faire des évaluations basées surtout sur des savoirs, ce qui permettrait de rendre le processus d'évaluation plus significatif. Mesurer les connaissances acquises par l'élève et identifier ses lacunes afin de mieux les pallier permettent à l'enseignante ou à l'enseignant d'avoir un portrait plus réel de la réussite de l'élève.

APPROCHE CATÉGORIELLE

Vendredi prochain, le 18 novembre, l'Alliance participera aux deuxièmes audiences à Montréal en lien avec la consultation sur la réussite éducative. Mes collègues, présidentes du SEOM et du SEPI, et moi aborderons notamment les différents modèles de services offerts aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA), particulièrement nécessaires dans le contexte montréalais.



Actuellement, le ministre semble reconsidérer l'approche catégorielle. À l'instar des « experts » regroupés au sein du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC), il estime que les démarches administratives liées à cette pratique sont trop longues, trop lourdes et qu'il faut repenser le financement associé à cette course aux diagnostics. Il semble croire par ailleurs que cette façon de « catégoriser » certains élèves puisse avoir des impacts négatifs sur eux et qu'il est beaucoup mieux de les intégrer en classes régulières, pour éviter qu'ils se sentent exclus. Pourtant, nous le savons tous, les intégrer à tout prix dans les classes ordinaires ne sert personne : ni l'élève vulnérable, ni l'élève régulier — qui risque de souffrir à son tour du manque d'encadrement dont il a besoin pour intégrer les acquis —, ni les profs. Le but de l'approche catégorielle n'est pas de mettre une étiquette sur le front de ces élèves pour les exclure, mais plutôt de pouvoir mieux cerner leurs besoins, leur garantir des services adéquats et recevoir un financement approprié pour ce faire. Rappelons aussi que c'est l'école publique qui se doit d'être inclusive, et non la classe ordinaire.

Nous allons réitérer au ministre de l'Éducation cette semaine que pour s'assurer d'une vraie réussite du plus grand nombre d'élèves, on ne peut faire l'économie d'une révision en profondeur du système éducatif actuel et de ses programmes et qu'un financement majeur pour soutenir les profs et les élèves est d'autant plus nécessaire si l'on veut faire de l'éducation une priorité nationale. Il devra accepter de faire face à cette réalité et relever ses manches en ce sens !

● Catherine Renaud, présidente

FORUM EHDAA

L'INCLUSION, DE QUOI PARLE-T-ON ?



Le 21 novembre prochain aura lieu le Forum sur l'éducation inclusive des élèves à besoins particuliers, organisé par la Commission scolaire de Montréal dans le cadre de la semaine du savoir. Ce forum a pour titre *Enseigner et intervenir auprès des élèves avec des besoins*

particuliers. Il s'adresse principalement aux directions d'école, mais la CSDM y a également invité le Conseil des commissaires, la direction générale, les syndicats et associations, les membres du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA), les représentants des conseils étudiants, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que l'Office des personnes handicapées du Québec. De plus, une quinzaine d'enseignants seront également présents, choisis par les directions d'école.

Les courriels envoyés par les services éducatifs au sujet de cette activité ne sont pas clairs. On nous dit que la CSDM organise un forum sur l'inclusion, mais personne ne s'est mis d'accord sur la définition de l'inclusion. De quoi parle-t-on ? Nous nous demandons où se situe l'intégration dans l'inclusion. En comité paritaire EHDAA, on nous dit qu'on ne s'interrogera pas sur l'inclusion, mais sur comment inclure. Tout ça nous semble bien nébuleux. Par contre, ce que nous savons c'est que la CSDM a l'intention de remettre en cause certains modèles de services.

C'est pourquoi les profs siégeant au comité paritaire des élèves HDAA, qui, dans un premier temps, n'étaient pas invités au Forum, ont insisté pour pouvoir y prendre part. Avec la pression que nous avons exercée, nous espérons pouvoir y participer. Le cas échéant, vous pouvez être assurés que nous rappellerons à la CSDM l'importance de la mission de l'école publique quant à la scolarisation de tous les élèves, quels qu'ils soient, mais également la nécessité pour chacun de recevoir l'enseignement auquel il a droit, avec les services suffisants et adéquats, si nécessaire.

Rappelons-nous que c'est toujours sur les épaules des profs que repose la scolarisation des élèves en difficulté et que le défi ne peut pas être relevé sans un financement à la hauteur des besoins. C'est ce message fort que portera l'Alliance au cours de ce forum.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous partager vos réflexions.

● Frédérique Lecourt, secrétaire-trésorière
Carmen Palardy, conseillère

DÉLÉGATION DES PRÉCAIRES ET DU PELO

Lors de l'Assemblée générale des enseignants à statut précaire à la FGJ et du programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) du 3 novembre dernier, les membres ont choisi leurs représentants.

Rappelons que, dans les conventions nationale et locale, la notion de « personne déléguée » des précaires et du PELO n'est pas reconnue, le principe étant qu'une délégation est rattachée à un établissement et non à un secteur. Toutefois, l'Assemblée générale des membres de l'Alliance a adopté des modifications à ses statuts le 20 avril 1993, permettant aux membres à statut précaire et à ceux du PELO d'élire des personnes déléguées qui peuvent les représenter dans les instances syndicales et les comités. Depuis cette date, ces représentants sont élus chaque année pour porter leur voix et faire connaître leur réalité.

Félicitations aux nouvelles personnes déléguées !

● Line Lamontagne, vice-présidente



En compagnie de Line Lamontagne, membre du CA de l'Alliance (à gauche), Élise Carrier-Martin, Alex Pelchat, Éloïk Gaulin-Proulx, Lynda Khemsi, Maxime Picard et Hassan Ouled Alla forment la nouvelle délégation.

FORMATION SYNDICALE — NOUVEAUTÉ MON RÔLE DE DÉLÉGUÉ

— TOUS
LES
SECTEURS

+ CAF + PH

Cette formation s'adresse aux nouvelles personnes déléguées ou encore aux personnes qui souhaitent avoir des réponses aux questions fréquemment posées par les collègues, afin de proposer des stratégies et des solutions permettant de résoudre certaines situations problématiques dans les établissements.

Cette session, avec libération syndicale, se tiendra le **jeudi 1^{er} décembre de 9 h à 15 h 15**, au secrétariat de l'Alliance. Un dîner sera servi à 12 h 15.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le jeudi 24 novembre 2016** en utilisant le **formulaire** en ligne dans le site de l'Alliance. Pour de plus amples renseignements, contacter Fanny Pante au 514 383-4880, poste 238.

● Elaine Bertrand, vice-présidente

Le BIS est publié chaque semaine par le Service des communications

Coordination : Annie Favreau • Éditique : Marie-France Beaucher • Impression : Réjean Allie

8225, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M1
Téléphone : 514 383-4880 • Télécopieur : 514 384-5756

— ALLIANCE
DES PROFESSEURS
ET PROFESSEURS
DE MONTRÉAL —

